

## HORAIRES DU LYCÉE

du lundi au vendredi

▪ de 8H10 à 18H15 (BTS)

▪ de 8H00 à 18H00 (CPGE)

→ Devoir le samedi matin de 8H à 12H (CPGE)

## PARTENARIATS

 Partenariat avec le CÉGEP Rivière-du-Loup au Québec pour les étudiants de BTS SIO.

 Convention spécifique avec l'IEP de Rennes pour l'accueil des étudiants de la CPGE ECE.

 Conventions avec les universités Rennes 1 et Rennes 2, UBO.

## NOS COORDONNÉES

8 rue Rabelais - BP 2255  
22022 Saint-Brieuc Cedex 1

Tél. : 02.96.68.32.70

Fax : 02.96.62.12.32

Mel : ce.0220056s@ac-rennes.fr



Site internet :

<http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr/>

## FORMATIONS POST-BAC

### BTS

- BTS Support à l'Action Managériale (SAM) - 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année
- BTS Service Informatique aux Organisations (SIO) - 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année

### CPGE SCIENTIFIQUE

1<sup>re</sup> année :

- Maths Physique Sciences de l'Ingénieur (MPSI)
- Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur (PCSI)

2<sup>e</sup> année :

- Maths Physique (MP)
- Physique Chimie (PC)
- Physique Sciences de l'Ingénieur (PSI)

### CPGE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

Economique et Commerciale voie Economique (ECG) - 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année

## LES ÉTAPES ET LES DATES À NE PAS MANQUER

### 1- INSCRIPTION ET SAISIE DES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

- Inscription et saisie des vœux **du 20 janvier au 29 mars** 2022 (après le 20 mars - 18h, le candidat ne peut plus ajouter de vœux).
- **Entre le 29 mars et le 7 avril**, les élèves doivent compléter leur dossier et confirmer leurs vœux dans PARCOURSUP.

Pas de dossier papier à envoyer. La procédure PARCOURSUP est dématérialisée.

NB : Les notes et appréciations des élèves sont en général remontées automatiquement par les établissements d'origine.

### 2- PROPOSITIONS D'ADMISSIONS A PARTIR DU 2 JUIN ET REPONSES DES CANDIDATS

- Réception et acceptation des propositions d'admission : les candidats prennent connaissance des décisions des établissements et répondent aux propositions d'admission qui leur sont faites dans le délai imparti.

A noter : suspension des propositions d'admission pendant la durée des épreuves écrites du baccalauréat (décompte des délais suspendu). Les candidats peuvent toutefois accepter ou renoncer à des propositions en cours s'ils le souhaitent.

- Phase complémentaire : du 23 juin 2022 au 16 septembre pour les lycéens sans proposition d'admission.

### 3- INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Le secrétariat adresse un dossier d'inscription au domicile de chaque candidat ayant répondu « oui » dans PARCOURSUP. Ce dossier est à retourner complet.

### 4- REUNION D'INFORMATION

Une réunion d'information devrait être organisée en juin à l'attention des futurs étudiants de CPGE, réunion au cours de laquelle l'équipe pédagogique des classes préparatoires présente le programme de 1<sup>re</sup> année.

# BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DEMANDE DE LOGEMENT CROUS

La demande est à faire **du 20 janvier au 15 mai 2022** sur la plateforme Parcoursup qui transmet automatiquement au futur étudiant un kit de connexion pour ouvrir un compte personnel sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr).

Pour connaître vos droits, accédez au simulateur de bourse sur [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)

## TARIFS DEMI-PENSION, INTERNAT CPGE

**(tarifs 2022 votés par le Conseil d'Administration en septembre 2021)**

Payable en 3 fois

Demi-pension : 539.85 €/an

Internat CPGE : 1 734.60 €/an

Possibilité d'être interne-externé (1 354.05 €/an) : L'étudiant a la possibilité de prendre ses 3 repas dans l'établissement mais n'est pas hébergé au lycée. Idéal pour ceux qui auront une chambre à proximité du lycée.

L'internat est réservé aux étudiants de CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles). Les étudiants de BTS ne sont pas éligibles pour les places à l'internat.

La candidature pour l'internat se fait exclusivement via la procédure PARCOURSUP ; elle est soumise à des critères de nombre de parts de bourse, de revenu, de fratrie et d'éloignement géographique.

## SÉCURITE SOCIALE ÉTUDIANTE

Depuis 2018, tous les nouveaux étudiants sont rattachés au régime général de la Sécurité Sociale.

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE DES CPGE À L'UNIVERSITÉ

La loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche prévoit que les lycées conventionnent avec au moins une université, afin de faciliter les passerelles ou les poursuites d'études des étudiants de CPGE vers les formations universitaires. A ce titre, le Lycée Rabelais a signé des conventions avec :

- l'Université de Rennes 1,
- l'Université de Rennes 2,
- l'Université de Bretagne Occidentale.

Droits d'inscription : 180 € à 190 € (tarif à titre indicatif, à vérifier au 1er septembre auprès des Universités).